



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, mercredi 9 juin 2021

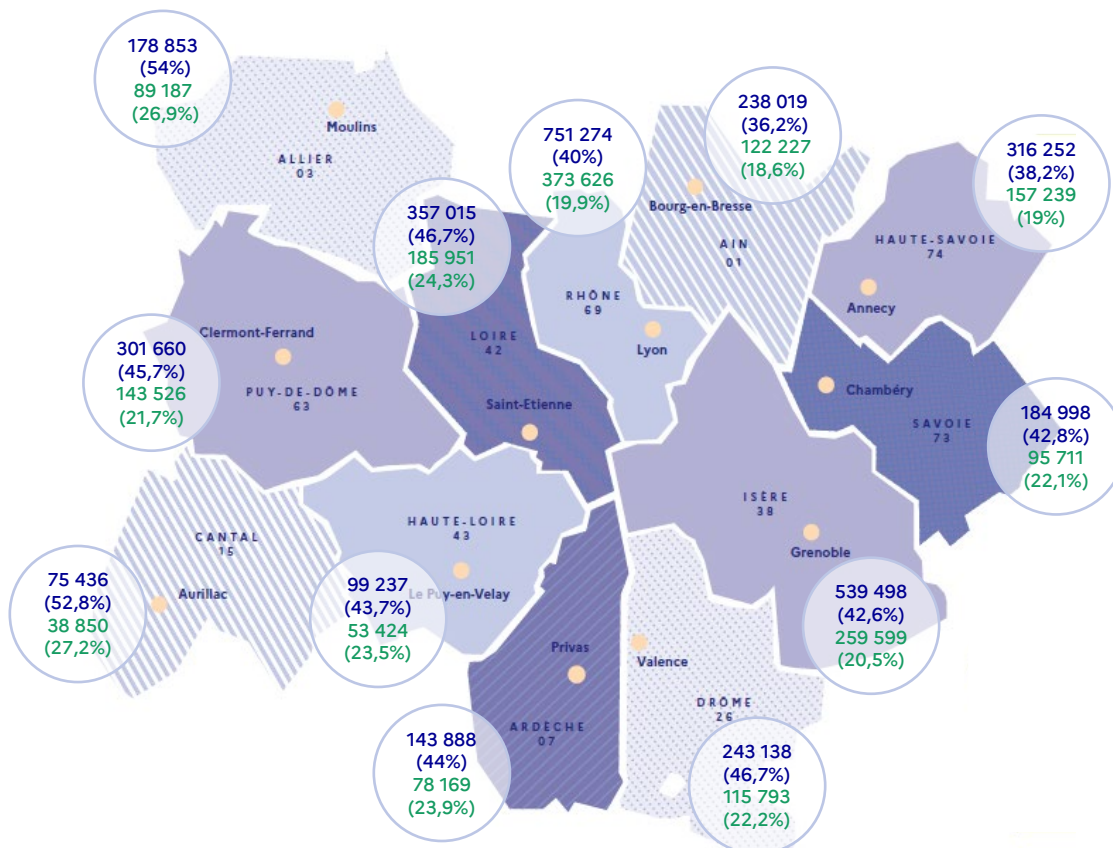
COVID-19 : SE FAIRE VACCINER, UN ACTE CITOYEN INDISPENSABLE POUR PERMETTRE UN RETOUR PROGRESSIF À LA VIE NORMALE

Alors que la vaccination est ouverte à toutes les personnes de plus de 18 ans, l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes rappelle l'importance d'aller se faire vacciner pour permettre d'enrayer l'épidémie de Covid-19 et retrouver peu à peu une vie normale. Se vacciner est un geste individuel et un geste citoyen qui pourra permettre d'atteindre une immunité collective et faire barrage au virus. D^r Anne-Marie Durand, directrice de la santé publique à l'ARS répond aux questions sur les enjeux individuels et collectifs de la vaccination contre cette maladie.

PLUS DE 3 MILLIONS D'HABITANTS DE LA RÉGION ONT DÉJÀ REÇU AU MOINS UNE DOSE DE VACCIN, C'EST DÉJÀ BEAUCOUP MAIS CE N'EST PAS SUFFISANT.

En bleu : nombre et % de personnes ayant reçu au moins une 1^{ère} injection à la date du 7 juin 2021

En vert : nombre et % de personnes complètement vaccinées à la date du 7 juin 2021



SE FAIRE VACCINER POUR REVIVRE NORMALEMENT

Échange avec le Dr Anne-Marie Durand, directrice de la santé publique à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

On dit aujourd'hui « Tous vaccinés, tous protégés » mais devons-nous vraiment tous nous faire vacciner pour nous débarrasser de la Covid-19 ?



Il est très important de redire que la vaccination protège la personne vaccinée du virus et l'empêche de tomber malade, ou de faire une forme grave de la maladie. On le voit bien dans nos hôpitaux : depuis le début de la vaccination, qui a été réalisée en priorité chez nos aînés, l'âge des personnes

admis à l'hôpital a considérablement baissé ! De la même manière, le nombre de cas de Covid-19 et donc de décès en établissement pour personnes âgées a également fortement diminué. Ce sont des faits, qui démontrent que la vaccination protège réellement et a un impact très positif.

Et pour répondre à votre question, oui la vaccination s'adresse à tout le monde : personnes

âgées, atteintes de pathologie et également personne en bonne santé. Nous avons constaté depuis maintenant plus de 18 mois que la Covid-19 a malheureusement provoqué des formes graves chez un certain nombre de personnes pourtant sans facteur de risque et qui ont été prises en charge en réanimation parfois pour plusieurs semaines, avec des conséquences dramatiques sur leur état de santé et sur leur quotidien : longues semaines de réadaptation, de kinésithérapie, d'orthophonie. Il ne faut pas uniquement se focaliser sur les décès ou les hospitalisations mais sur les conséquences à long terme pour tous les malades graves. Des mois après la maladie, nombreux sont ceux qui n'ont pas pu reprendre le travail, sont toujours très fatigués, ont du mal à se concentrer, ne dorment plus ou mal la nuit.

La vaccination est donc essentielle pour chacun de nous mais aussi pour l'ensemble de la collectivité.

Quelles sont les conséquences d'un nombre insuffisant de personnes vaccinées ?

En moyenne une immunité collective nécessite que 80% de la population cible soit vaccinée. À l'échelle de notre région, cela représente près de 6 800 000 personnes.

À ce jour, 3 386 900 personnes ont reçu au moins une première dose, **c'est bien mais c'est loin d'être suffisant.**

Il faut que tout le monde prenne conscience que tant que cette couverture vaccinale ne sera pas atteinte, **nous courrons le risque de voir apparaître de nouveaux rebonds épidémiques.** Il me semble qu'après 3 vagues déjà vécues, beaucoup sont épuisés, que ce soit physiquement ou psychologiquement par le travail mené pour freiner ce virus, à l'hôpital, dans les établissements médico-sociaux, mais pas seulement.

Un des enjeux de la vaccination est la protection des personnes que l'on sait vulnérables (et il ne s'agit pas uniquement des personnes âgées)

et celles qui ne se savent pas vulnérables.

La vaccination permet de protéger ces personnes pour qu'elles n'arrivent pas jusqu'à l'hôpital. Elle permet donc de protéger l'hôpital et les personnels, leur santé et leur activité.

Les virus n'ont qu'un seul objectif, se multiplier et pour cela, passer d'une personne à une autre.

Ainsi, moins on est vacciné, plus le champ est libre pour que le virus circule, se multiplie et qu'à cette occasion, de nouveaux variants apparaissent.

Car c'est aussi cela que l'on redoute, qu'un variant plus virulent ou contagieux prenne le dessus, comme c'est le cas avec le variant indien et demain avec encore un autre plus préoccupant et qui échapperait aux vaccins actuellement.

Le virus ne peut-il pas disparaître de lui-même au bout d'un certain temps ?

Comme l'a dit le Professeur Didier Houssin, président du comité d'urgence Covid-19 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : *« Toute épidémie a une fin, rapide ou lente, dans un estompement progressif ou une cohabitation »*¹ ; à ce sujet il précise également que **« le Coronavirus ne fait pas partie des virus que l'on peut éradiquer comme on l'a fait avec la variole ou comme on essaie de le faire avec la poliomyélite »**².

Comme nous l'avons déjà plusieurs fois entendu, nous allons devoir vivre avec le Coronavirus. Mais vivre avec ne veut pas dire le laisser circuler librement sans rien faire. Vivre avec c'est continuer de le combattre par l'application régulière et sur le long terme des gestes barrières, se vacciner pour l'empêcher de provoquer des formes graves de la maladie.

Ces deux éléments indispensables et complémentaires (application des gestes d'hygiène

¹ L'Ouragan sanitaire : comment sortir de la pandémie du Covid-19 et préparer l'avenir, ed. Odile Jacob

² L'invité du week-end – Dimanche 30 mai - France inter par Eric Delvaux

et la vaccination) sont d'ailleurs encouragés et appliqués chaque année pour lutter contre la grippe saisonnière ou encore contre la rougeole, virus extrêmement grave et contagieux et qui continue de former des foyers épidémiques en France et même dans la région lorsque les personnes sont incorrectement vaccinées.

Ces virus ne disparaissent pas mais des actions de prévention, dont fait partie la vaccination, permettent de limiter leur impact sur la santé et sur la société tout entière.

On entend une certaine défiance vis-à-vis de la vaccination et un certain nombre d'entre nous sont sceptiques, hésitent à se faire vacciner aujourd'hui contre la Covid-19, que pouvez-vous leur dire ?

La vaccination est un acte de prévention important à l'échelle d'un pays : prévention des formes graves, des hospitalisations, des décès mais aussi des arrêts maladies, des soins de suite de longue durée ; prévention aussi des périodes de confinement, des fermetures de magasins, de cinéma, d'école, d'entreprises...

La vaccination est bien plus qu'une protection de santé individuelle, c'est un acte collectif.

Souvenons-nous de la variole ou même de la rage, virus qui existe toujours dans le monde. Sans vaccin, nous n'aurions pas éradiqué ou limité la circulation de ces deux virus. Sans vaccin, nous aurions encore des décès en nombre de ces maladies.

Aussi, il est regrettable de voir une défiance envers les vaccins alors qu'ils sauvent des vies.

Par ailleurs, il est assez marquant que d'un côté la France soit un des premiers consommateurs de médicaments et en particulier d'antibiotiques qui, dans certain cas ne sont pas utiles et au contraire, créent des résistances importantes et aux conséquences gravissimes ou qui présentent des effets secondaires parfois problématiques ; et de l'autre côté, qu'une partie de ce pays se questionne sur la vaccination qui présente pourtant un bénéfice très largement supérieur aux risques et qui pourrait nous permettre, dans le cas du Covid-19, de retrouver une vie à peu près normale.

Dans le contexte actuel, la vaccination pourra permettre à chacun de retrouver un bien-être et un épanouissement permis par le retour à une vie sociale.

Quels sont les effets secondaires constatés à ce jour en France avec les vaccins contre la Covid-19 ?

Le vaccin est un médicament et comme tout médicament, il peut produire quelques effets secondaires qui sont, dans l'immense majorité, bénins et disparaissent en quelques jours. La plupart du temps, il s'agit d'une douleur au point d'injection dans le bras, qui peut limiter les mouvements, des maux de têtes et/ou de la fièvre passagers, et calmés en quelques jours par de simples anti-douleur. Si les douleurs persistent ou sont importantes, il convient de se rapprocher de son médecin traitant.

La surveillance des effets secondaires graves est quant à elle réalisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Dans leur dernier point d'information arrêté au 27 mai 2021, il apparaît que sur près

de **35 millions d'injections** réalisées (tous vaccins confondus), près de 10 660 effets indésirables graves ont été **déclarés³** soit **0.03 %**.

Le recul désormais de plusieurs mois et à l'échelle mondiale sur l'utilisation des vaccins a permis de renforcer les connaissances et d'attester de la sécurité des vaccins dans l'immense majorité des cas.

« La balance bénéfice/risque » est le rapport entre le bénéfice, d'un médicament en l'occurrence, et les risques qu'il peut induire sur la population concernée. Pour prendre leur décision, les autorités sanitaires étudient ce rapport et **pour les vaccins contre la Covid-19, les études montrent que le bénéfice est largement supérieur au risque et ce, quel que soit l'âge de la personne.**

Nous approchons des congés d'été, comment va être organisée la vaccination ?

Quelles sont les possibilités offertes pour permettre de concilier départ en vacances et vaccination ?

Depuis janvier, l'État (préfectures et ARS) fait tout pour permettre à chacun de disposer d'une offre vaccinale au plus proche de son lieu de vie.

Le dispositif vaccinal offre aujourd'hui plusieurs modalités comme les **170 centres de vaccination répartis dans toute la région**, les professionnels de santé de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc. ; des équipes mobiles qui se déplacent pour vacciner directement dans les lieux

de vie collectifs, ou par des parcours itinérants dans des communes éloignées.

C'est une organisation complexe qui nécessite des ajustements quotidiens : gestion des stocks de vaccins en fonction des rendez-vous proposés et réservés ; livraisons des vaccins dans le respect des conditions de sécurité et de conservation spécifiques ; mobilisation des ressources humaines pour le fonctionnement des centres : professionnels

³ L'enquête réalisée chaque semaine par l'ANSM n'a pas vocation à rendre compte de l'exhaustivité du nombre de cas d'effets

indésirables réellement survenus en France chez les personnes vaccinées.

de santé, personnels administratifs, logistiques, informatiques...

Le bon fonctionnement de cette organisation repose entre autres sur l'inscription des personnes en un même lieu pour les deux injections, permettant de gérer correctement les stocks et les besoins humains. **C'est la raison pour laquelle il est demandé à tous ceux qui le peuvent de s'organiser pour réaliser la totalité de leur vaccination au sein d'un même centre de vaccination.**

Malgré tout, dans le cas où une personne se verrait contrainte de réaliser sa seconde injection dans un centre différent du premier, un dispositif existe sur les plateformes de prise de rendez-vous en ligne permettant de réserver un créneau dédié à une seconde injection. Il faudra cependant veiller à contacter le centre dans lequel a été réalisée la première injection afin d'annuler le rendez-vous pris automatiquement pour la seconde dose dans ce même centre. **Cette annulation est importante**

Donc, selon vous c'est vraiment maintenant qu'il faut se faire vacciner ?

Oui, clairement, il ne faut pas perdre de temps, chaque jour passé est un risque de se contaminer et de contaminer quelqu'un. En cette période de reprise des activités culturelles et d'interactions sociales et aussi dans la

car elle permet au centre de s'organiser pour ainsi ne pas jeter de doses à la fin de la journée.

D'autres dispositions sont prises pour que les départs en vacances ne soient pas un frein à la vaccination. L'évolution des connaissances sur le développement des défenses immunitaires permet aujourd'hui de rendre possible un espacement entre les deux doses de vaccin à ARN messager (Pfizer et Moderna). Il est assuré que le délai entre deux doses peut être fixé entre 35 et 49 jours (soit de 5 à 7 semaines) sans en modifier l'effet bénéfique pour le patient. **Cet espacement permet donc une plus grande souplesse pour les prises de rendez-vous entre les deux injections, pour tous ceux qui souhaitent partir en vacances loin de chez eux.**

Par ailleurs, **les personnes ayant déjà été infectées par le virus, ne nécessitent qu'une seule dose de vaccin pour être protégées.**

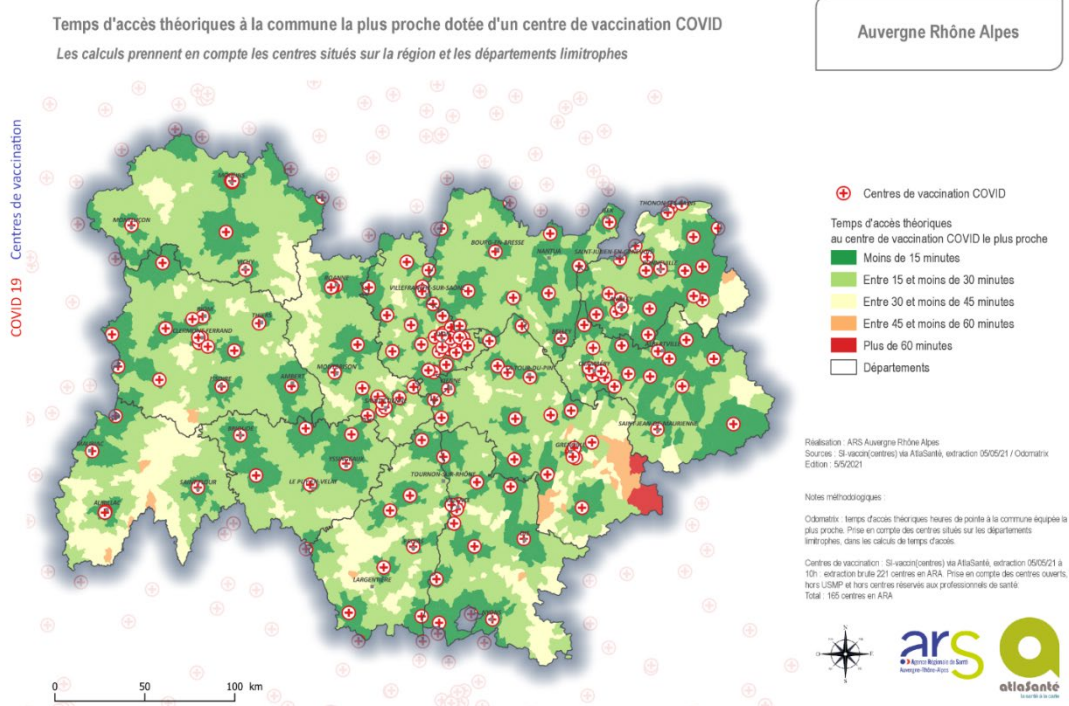
perspective de la rentrée de septembre, alors que nous souhaitons tous qu'elle se déroule le plus normalement possible, **il est temps de ne pas perdre de temps !**

OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Afin de permettre à chacun d'accéder facilement à la vaccination, partout dans la région, les possibilités sont multiples :

- **Dans les 171 centres de vaccination de la région qui maillent le territoire**

Depuis l'ouverture des premiers centres de vaccination dans la région, aujourd'hui, ce sont 171 centres de vaccination qui sont ouverts sous l'égide des préfetures et de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le concours de nombreux partenaire : [consultez ici la liste](#)



- **Des dispositifs « Aller-vers » permettent un rapprochement avec les personnes les plus éloignées**

Dans de nombreux territoires, des dispositifs ont été mis en place pour proposer la vaccination aux personnes plus isolées : unité de vaccination mobile, bus itinérant, etc.

- **Se faire vacciner au plus près de chez soi par son pharmacien, médecin, ou un professionnel de santé.**

Dans les villes, les médecins et pharmaciens de ville peuvent désormais vacciner avec : AstraZeneca, Jansen et le vaccin à ARN messager Moderna.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Pour rappel, la prise de rendez-vous est possible :

- Via le site internet santé.fr ;
- Chez les professionnels de ville habilités à prescrire ou à vacciner
- Numéro vert d'aide à la prise de rendez-vous : **0 800 009 110**.

Deux sites indépendants ont aussi été lancés en France pour aider les personnes désireuses d'être vaccinées contre le Covid-19 à trouver un créneau : [Covidliste](#) et [ViteMaDose](#) s'adressent à toutes les personnes désireuses d'être vaccinées.

MÊME VACCINÉS, CONTINUONS À ÊTRE VIGILANTS

Même vaccinés, nous devons continuer à appliquer les gestes qui permettent facilement de limiter la circulation du virus et notamment :

- Se laver régulièrement les mains
- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Porter un masque tant qu'il est recommandé
- Se faire dépister en cas de doute

Restons tous mobilisés et jouons collectif !

En complément, consulter la plaquette de présentation de la vaccination :



Contacts presse

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 72 61 66 90
pref-communication@rhone.gouv.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse : 04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr